

Strasbourg, le 7 avril 2015

Communiqué de presse

Insee Analyses Alsace N° 11 Avril 2015

En 2013, le seuil de 15 000 décès est franchi en Alsace

Au 1^{er} janvier 2014, l'Alsace compte 1 868 800 habitants, soit 2,8 % de la population française. Le solde naturel, affaibli par la hausse du nombre de décès, poursuit son repli en 2013 et s'inscrit en baisse de 5,2 % par rapport à l'année précédente. Il reste toutefois positif de 6 470 personnes.

Avec 21 750 enfants nés en Alsace en 2013, le taux de natalité se stabilise à 11,7 naissances pour mille habitants (12,2 en France métropolitaine). L'écart se creuse avec la métropole : depuis 1975, le taux de natalité s'est érodé de 2,2 points dans la région (- 1,9 point en métropole). L'indicateur conjoncturel de fécondité, quasi-stable depuis trois ans, s'établit à 1,83 enfant par femme. La région a l'une des fécondités les plus faibles du pays, devant la Lorraine (1,80), l'Aquitaine (1,79), le Limousin (1,78) et la Corse (1,51). En 2013, l'espérance de vie à la naissance ne progresse pas en Alsace : elle se maintient à 84,4 ans pour les femmes, 79,0 pour les hommes.

Les décès domiciliés en Alsace se chiffrent à 15 300 en 2013, en augmentation de 2,7 % sur l'année : il s'agit de la plus forte hausse des régions après la Corse (+ 4,0 %). Néanmoins, le taux de mortalité alsacien (8,2 ‰) reste l'un des plus bas : l'Alsace se place au 3^e rang des régions derrière Rhône-Alpes (7,7 ‰) et l'Île-de-France (6,0 ‰). Les tumeurs et les maladies de l'appareil circulatoire sont les principales causes de décès dans la région. En 2013 en Alsace, l'âge moyen au décès est de 73,4 ans pour les hommes et 80,9 ans pour les femmes. La majorité des défunts étaient retraités ou inactifs (92 %). Parmi ceux qui étaient en emploi, la part des ouvriers dépasse largement leur poids dans la population active occupée : 40 % des personnes décédées pour 27 % des emplois alsaciens, à l'inverse des cadres (8 % des décédés pour 15 % des emplois).

En 2013 se poursuit la tendance à la baisse du nombre de mariages célébrés (6 900 unions, dont 160 entre deux personnes de même sexe), alors que les pactes civils de solidarité signés sont de plus en plus nombreux et s'élèvent à 5 400 pour l'année. Les PACS séduisent plutôt les jeunes : 71 % des partenaires ont moins de 35 ans en Alsace. L'âge moyen au mariage progresse encore : 36 ans pour les hommes et 33 ans pour les femmes.

Publiable le 8 avril 2015 à 5h00

Contact presse : Véronique Heili ☎ 03 88 52 40 77
veronique.heili@insee.fr

Nos publications sont consultables sur le site : <http://www.insee.fr/alsace>